

Communauté de Communes ALBRET COMMUNAUTE
Conseil Communautaire

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU 29 JUIN 2022

10- Objet : TARIFICATION SPÉCIALE SPECTACLES 20^{ème} ANNIVERSAIRE ÉCOLE DE DANSE
N° Ordre : DE-080-2022
Rapporteur : Pascal Boutan, vice-président PEEJ-EMD
Nomenclature : 8.9 culture

L'an deux mille vingt-deux, le 29 juin à 19h, le Conseil de la Communauté de Communes ALBRET COMMUNAUTE était réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de Moncrabeau, après convocation du 23 juin 2022, sous la présidence de Monsieur Alain LORENZELLI.

Membres présents (36) :

Andiran : M. Lionel LABARTHE
Barbaste : M. Michel DAUNES
Bruch : M. Alain LORENZELLI
Buzet-sur-Baïse : Mme Patricia Chenuil et M. Jean-Louis MOLINIE
Calignac : Mme Stéphanie DAVID, suppléante
Esplens : M. Serge LARROCHE
Feugarolles : M. Jean-François GARRABOS
Fioux : -
Francescas : Mme Paulette LABORDE
Lamontjoie : M. Pascal BOUTAN
Lannes-Villeneuve de Mézin : M. Jacques ECHEVERRIA
Lasserre : M. Serge PERES
Lavardac : Mme Isabelle SALIS
Le Fréchou : -
Le Nomdieu : M. Jean-Pierre LUSSAGNET
Le Saumont : M. Jean-Louis LALAUDE
Mézin : Mme Dominique BOTTEON et MM Jacques LAMBERT et Jean-Michel MANABERA
Moncaut : M. Francis MALISANI
Moncrabeau : M. Nicolas CHOISNEL
Montgaillard-en-Albret : M. Henri de COLOMBEL
Montagnac-sur-Auvignon : M. Jean-Louis TOLOT
Montesquieu : M. Alain POLO
Nérac : Mmes Ana-Paula BES, Edith BUSQUET et MM. Serge ARNAUNE, Patrice DUFAU, Marc GELLY, Nicolas LACOMBE
Pompiery : -
Poudenas : M. Jean de NADAILLAC
Réaup-Lisse : M. Pascal LEGENDRE
Saint Pé Saint Simon : -
Saint-Vincent-de-Lamontjoie : M. Daniel AIRODO
Sainte-Maure-de-Peyriac : M. Robert LINOSSIER
Sos-Gueyze-Meylan : -
Thouars-sur-Garonne : M. Christophe BESSIERES, suppléant
Vianne : Mme Laurence BENLLOCH
Xaintrailles : Mme Michèle AUTIPOUT

Membres absents ayant donné procuration (11) :

Barbaste : Mme Valérie TONIN à M. Michel DAUNES

Lavardac : M. Ludovic BIASOTTO à Mme Isabelle SALIS, M. Sébastien CRUSSIÈRES à Mme Laurence BENLLOCH

Nérac : Mme Laurence BERTHOUMIEU à M. Patrice DUFAU, Mme Evelyne CASEROTTO à M. Serge ARNAUNE, Mme Mélanie SERRES-SOLANO à M. Marc GELLY, M. Hugues DAVID à Mme Edith BUSQUET, M. Patrick GOLFIER à M. Nicolas LACOMBE, M. Frédéric SANCHEZ à Mme Ana-Paula BES,

Pompiey : M. Jean-Pierre SUAREZ à M. Alain LORENZELLI

Sos-Gueyze-Meylan : M. Didier SOUBIRON à M. Lionel SABARTHE

Membre absent excusé (2) :

Fieux : M. Joël AREVALILLO

Lavardac : M. Georges BARBARA

Membre absent non excusé (3) :

Le Frechou : M. André APPARITIO

Nérac : Mme Stéphanie GARBAY

Saint Pe Saint Simon : M. Michel SABATHIER

Secrétaire de séance : M. Jean-Louis MOLINIE a été élu secrétaire de séance à l'unanimité.

Nombre de conseillers

En exercice : 52

Présents : 36

Votants : 47

Absents : 16

- Dont « pour » : 47

- Dont suppléé : 2

- Dont « contre » : 0

- Dont représentés : 11

- Dont abstention : 0

Vu les statuts d'Albret Communauté,

Vu la compétence Action sociale d'intérêt communautaire - Ecole de musique et de danse déclarée d'intérêt communautaire,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la décision n° DEC-004-2017 du 16 janvier 2017 portant acte constitutif d'une régie de recettes et d'avances pour l'École de musique et de danse et spectacles,

Vu la décision n° DEC-101-2021 du 15 juin 2021 portant tarification de la participation financière aux spectacles,

Vu la consultation pour avis de la Commission PEEJ-EMD en date du 22 juin 2022,

A l'occasion du 20^{ième} anniversaire de l'École de danse, l'École de Musique et de Danse Albret Communauté organise deux spectacles à tarification spéciale, la participation des spectateurs est proposée comme suit :

- samedi 2 juillet : 6 € pour les adultes âgés de 18 ans et plus,
- dimanche 3 juillet : 8 € pour les adultes âgés de 18 ans et plus,
- PASS 2 SPECTACLES : 10 € pour les adultes âgés de 18 ans et plus,
- gratuit pour les scolaires jusqu'à 18 ans ainsi que pour les invités.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Considérant l'exposé du Président,
Après en avoir délibéré,

AR Prefecture

047-200068948-20220629-DE_080_2022-DE
Reçu le 01/07/2022
Publié le 01/07/2022

DECIDE à l'unanimité,

► **D'appliquer la tarification spéciale ci-dessous,**

- 6 € pour le spectacle du samedi 02/07/2022,
- 8 € pour le spectacle du 03/07/2022,
- 10 € pour le PASS 2 SPECTACLES,
par adulte âgé de 18 ans et plus.

► **De préciser que ces tarifs sont valables uniquement à l'occasion du 20^{ème} anniversaire de l'École de Danse Albret Communauté.**

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,

A Nérac,

Le Président

Alain LORENZELLI

